

21723

Cahiers du Cercle Proudhon

paraissant six fois par an

DEUXIÈME CAHIER. — MARS-AVRIL 1912

SOMMAIRE

	Pages
GILBERT MAIRE. — La philosophie de Georges Sorel . .	57
HENRI LAGRANGE. — Proudhon et l'Ordre européen . .	82
ALBERT VINCENT. — Le bilan de la démocratie	98



Cahiers du Cercle Proudhon

paraissant six fois par an

RÉDACTION

La rédaction des *Cahiers* est assurée par le Cercle P.-J. Proudhon.
On est prié d'adresser tout ce qui la concerne à :

M. Henri Fortin, Rédaction des *Cahiers du Cercle Proudhon*,
chez M. Revet, libraire, 11, Quai Voltaire, Paris (VII^e)

Les *Cahiers* paraissent en fascicules de 32 à 64 pages in-octavo carré.

Le prix de chaque cahier varie suivant le nombre des pages.

Le prix de l'abonnement pour un an, c'est-à-dire à une série de six cahiers, est néanmoins fixé dès maintenant ainsi qu'il suit :

Abonnement d'un an aux Cahiers :

à l'édition ordinaire. France, 4 fr. ; — Étranger, 4 50
à l'édition sur Vélín d'Arches, France, 10 fr. ; — Étranger, 12 fr.
aux deux éditions. France, 12 fr. ; — Étranger, 15 fr.

On ne s'abonne que pour un an. L'abonnement part du cahier de Janvier-Février.

Adresser tout ce qui concerne l'Administration des *Cahiers* (mandats, valeurs), à M. Marc Furcy-Raynaud, chez M. Revet, libraire, 11, Quai Voltaire, Paris.

On peut s'abonner chez M. Étienne Revet, libraire,
11, Quai Voltaire, Paris (VII^e).

Cahiers du Cercle Proudhon

LA PHILOSOPHIE DE GEORGES SOREL.¹

La destinée n'a-t-elle point fait naître M. Georges Sorel uniquement pour se donner le plaisir de mécontenter les amateurs de pensée médiocre? J'inclinerais volontiers à le croire et je ne connais point de philosophe avant lui, si ce n'est Proudhon, qui ait su semblablement exaspérer les lecteurs de feuilles conservatrices et les prédicateurs de sagesse modérée.

D'où l'heureux succès de son œuvre. Sans un certain scandale, la gloire de ce mathématicien philosophe n'aurait point irrité la curiosité du grand public. Il a fallu Villeneuve-Saint-Georges, et le sabotage, et la machine à bosseler, et la chaussette à clous pour que le syndicalisme s'affirmât à la bourgeoisie effrayée comme une doctrine capable de fournir des actes. Mais une fois ces actes fournis, on a tenté de remonter à leur cause, et cette cause, pour une bonne partie, se trouve faite d'idées. Ces idées sont exprimées, développées, commentées dans l'œuvre sorelienne. Contenons nos sourires en nous rappelant qu'en l'année 1908 les journaux sages et ministériels attribuèrent à M. Georges Sorel, auteur des *Réflexions sur la violence*, une grande responsabilité des émeutes ouvrières.

M. Clemenceau, qui est homme d'esprit, dut sans

1. Troisième conférence mensuelle du Cercle, donnée le 14 février 1912.

doute en rire avec Métivier; mais les conservateurs avaient-ils tout à fait tort? Le goût de la lutte, le courage dans la résistance, qui donc l'avait inspiré aux ouvriers révoltés? leurs guides immédiats, ceux de la Confédération générale du Travail? sans aucun doute, mais quelle force pour eux et vis-à-vis de l'opinion que de se sentir d'accord avec un savant philosophe!

Qui oserait d'ailleurs sans témérité distinguer avec trop d'assurance le rôle des idées pures dans l'arrivée des actes?

Convenons que l'œuvre de Sorel fut à sa façon une apologie de la violence et qu'on y peut rapporter plus d'une conséquence apparue d'abord singulière et lointaine. Et en outre, comment s'étonner que de cette œuvre sortit naturellement une excitation à agir, puisque la transformation des idées en acte est la suite nécessaire de toute pensée abstraite qui règle ses déductions ou qui prend ses intuitions selon l'ordre naturel des choses?

Ce réalisme — au sens propre du mot — de la philosophie et, si l'on veut, de la métaphysique sorélienne, se présente comme son premier caractère. D'avoir été non point agrégé de philosophie, mais ingénieur, Sorel est devenu véritable philosophe. Il n'a point pris son système à l'Université. Peut-être pourrait-on penser que fréquenter une idéale Sorbonne lui eût été profitable. Mais la réelle, celle qu'ont jugée Pierre Lasserre et Agathon, lui fut épargnée et ce grand bienfait du sort le préserva des vanités verbales.

Cependant son réalisme paraît dû plus encore à sa santé morale qu'à la vigueur de sa raison. C'est qu'au fond de Sorel, il ne faut pas chercher le logicien, mais discerner le moraliste. Ses premières révoltes contre le dreyfusisme lui vinrent moins de son esprit que de son

cœur. Maurras, j'en suis sûr, avant toute colère contre les pauvres champions d'Israël, devait sourire de dédain, mais ni Sorel, ni non plus Gobier ne pouvaient songer à sourire. Ils avaient engagé au dreyfusisme des parties vierges de leur sensibilité et s'indignèrent, le jour de leur désillusion, comme des amants trompés moins irrités des perfidies subies que de la lâcheté de toute trahison.

Dès le *Procès de Socrate*, paru en 1899 et où il s'efforçait de résoudre cette cause célèbre en simple affaire politique — en un débat de Haute-Cour — Sorel s'affirme moraliste. Ce n'est pas toujours très heureux. Volontiers tout délicat décerne ses louanges à la gracieuse Aspasia, admirable d'avoir su joindre l'esprit attique à la volupté milésienne, et Sorel a vraiment tort de s'en étonner. Fâcheuse encore peut-être, mais combien significative, cette audacieuse maxime : « Penser sans fin morale, c'est prostituer le savoir, la logique et l'éloquence ». Et, plus significative de son moralisme que toute autre préoccupation, apparaît ensuite, dans d'autres ouvrages, son souci d'appliquer la psychophysique à l'esthétique.

Le fond même de sa pensée d'alors ne mérite qu'un intérêt médiocre. L'échec de la psychophysique n'est plus contesté ni contestable, mais en 1886 et en 1890, on pouvait avoir encore quelque illusion. Georges Sorel s'y intéressa et mit en évidence le caractère purement psychologique de cette technique nouvelle qu'on voulait adjuger à la physiologie. Mais ce qui importe davantage à l'intelligence du reste de son œuvre, c'est que, de ses travaux de philosophie pure, une idée générale de l'esthétique se dégage, qui rejoint celle-ci à la morale.

« L'esthétique, dit-il à peu près, est une simple branche de l'éthique ». Il le prouve, en résolvant en ses éléments l'émotion artistique. Il y distingue d'abord une satisfaction procurée au goût qui échappe à toute analyse scientifique, ensuite une passion sensuelle, enfin le résultat moral de l'action qu'exerce l'œuvre d'art sur notre sensibilité. C'est ce dernier composant qui fait, pour Sorel, l'objet de l'esthétique. C'est en cherchant à le définir qu'il lui arrive de louer l'architecture d'être chaste et de se méfier de la musique qui « éteint la conscience et diminue la raison¹ ».

Cet élément moral de l'émotion artistique, néanmoins, ne serait-il pas réellement immoral ? Sorel, en se posant cette question, parvient à découvrir la valeur sociale de l'art.

Dans une importante étude², il retrace en quelques pages l'histoire de la technique artistique et l'interprète aussi. Par son commentaire, il arrive encore à découvrir dans le travail industriel la glorification de l'esprit humain créateur.

Cette habitude de juger les œuvres d'art en moraliste conduit Sorel à la solution d'un nouveau problème esthétique et sociologique à la fois : la valeur sociale de l'art³.

L'histoire de l'art, selon lui, nous enseigne qu'à l'origine les artistes combinèrent dans les objets fabriqués l'utilité de l'emploi à l'agrément de la forme. Mais peu à peu l'artisan se sépara de l'artiste et l'art s'éloigna de l'industrie. De plus, les arts s'entraidaient volontiers

1. Georges Sorel. *La psychophysique et l'esthétique* (R. philos.).

2. Georges Sorel. *La valeur sociale de l'art*.

3. *Id.*, *ibid.*

autrefois pour la conquête d'un même idéal de beauté. Tous concouraient à l'exprimer dans un monument religieux ou autre, dans un palais, dans un temple. Au contraire, à partir de la Renaissance, chaque art poursuit isolément un certain genre de beauté. Comme Th. Ribot, Sorel estime que l'art moderne diffère des arts primitifs par le « passage du social à l'individuel ». Mais, pour apprécier cet art individualisé, une connaissance plus grande de la technique s'impose ; l'esthétique devient une science de raisonnement et s'intellectualise. Elle découvre dans la matière le rôle de l'esprit. L'effort de l'outil est une preuve de l'intelligence ; la principale valeur sociale de l'art, selon Georges Sorel, c'est qu'il est un ennoblissement du travail manuel.

Ce qu'on aperçoit, en définitive, de l'esthétique de Georges Sorel révèle une tension constante de la volonté. Elle est moins une doctrine applicable à tous les hommes et dans tous les cas que la morale d'un combattant aux prises avec des adversaires et qui se maintient parmi des dangers. Lui-même en saisit bien la nature quand il la désigna un peu plus tard du nom de pessimisme¹, mais c'est un pessimisme raisonné qui se défend de rien devoir à l'instinct.

Les trois principaux aspects du pessimisme de Sorel sont les suivants : il est d'abord une sympathie pour la souffrance humaine qui montre tout ce qu'il y a de chrétien dans sa sensibilité ; il est ensuite la conviction qu'on ne peut changer un ensemble de maux humains, donc sociaux, que par une destruction totale et non par des améliorations successives ; il est enfin l'idée obstinée que l'union crée une force aux effets incalcu-

1. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence* Paris, Édition de « Pages libres », 1908. pp. iv, 53.

lables et que chaque groupement plus resserré des hommes qui souffrent fait faire un pas immense à leur marche vers la libération.

On devine en Georges Sorel, par les échantillons de sensibilité profonde que nous livre cette morale aventureuse, un antiintellectualiste décidé. Mais ne nous y trompons pas, c'est tout le contraire d'un romantique qui s'abandonne au sentiment par lassitude de la raison, c'est un critique des sciences qui sait la valeur et l'impuissance de leur méthode et qui veut, dans son intelligence du monde, donner une part à l'intuition.

M. Michel Darguenat, dans sa réponse à l'enquête de Georges Valois sur la monarchie et la classe ouvrière¹, a parfaitement défini les bienfaits de cette critique du « scientisme ». « Elle nous a démontré, dit-il à peu près, par des analyses qui n'étaient pas des arguments de séminaire que cette fameuse science substituée à la religion par le siècle de Comte, de Renan et de Taine, était partiellement construite par notre esprit et que les lois scientifiques les plus artificielles étaient précisément les fameux principes, dogmes de la religion nouvelle. L'école de M. Sorel a contribué à nous débarrasser des préjugés démocratiques : elle nous a rendu notre liberté, après nous avons fait de notre liberté ce que nous avons voulu. Ceci est notre affaire ».

Or, la critique des sciences et l'antiintellectualisme qu'elle engendra chez Sorel ont fait de celui-ci un disciple de Bergson. Les disciples de Georges Sorel sont aussi des bergsoniens ; le plus connu d'entre eux, M. Édouard Berth, est un adepte enthousiaste de la philosophie intuitive. Antiintellectualisme et bergso-

1. Georges Valois. *La monarchie et la classe ouvrière*. Paris. Nouvelle Librairie Nationale, 1909.

nisme sont donc chez Sorel deux termes de sens très proche. Il importe d'autant plus de marquer l'origine purement critique de l'antiintellectualisme sorélien.

En 1881, analysant l'emploi de la notion de cause dans les sciences physiques ¹, Sorel montrait de quelle façon la science actuelle admet l'autonomie des causes et pourquoi elle rejette le principe de l'action mutuelle de toutes les substances formulé par Kant. Un peu plus tard ², il montrait l'importance exagérée donnée aux postulats dans la mathématique contemporaine. Pour favoriser les thèses kantienne, on fait de celle-ci une science en dehors de la nature, fondée sur de pures données de l'esprit. Mais combien les Anciens, créateurs de la géométrie, qui devaient, après tout, s'y connaître, en avaient une notion différente.

La science antique — Sorel le prouve en divers endroits de son œuvre — était prise à l'origine dans la pratique des arts. La géométrie, pour Euclide, était la doctrine des fonctions graphiques de la ligne droite et du cercle, et tout naturellement, il suppose qu'on est armé pour faire subir aux cercles et à la ligne droite les opérations qui épuisent leur nature à l'état isolé, des procédés utilisés par cette même pratique des arts. C'est une habitude d'images techniques empruntées à l'architecture qui faisait paraître aux anciens géomètres la surface plus intéressante que la ligne et concevoir la ligne elle-même comme l'intersection de deux surfaces. Des théorèmes élémentaires comme celui qui démontre qu'en un point pris sur une droite on ne peut tracer qu'une seule perpendiculaire à cette droite en se servant du déplacement progressif d'une oblique,

1. Georges Sorel. *L'idée de cause en physique*. Revue Philosophique, 1887.

2. Georges Sorel. *Le système des mathématiques*. Revue de Métaphysique et de Morale. 1900.

impliquent en réalité la considération de grandeurs dont la somme est constante et qui varient de façon continue. Notre intuition nous guide, guidée elle-même par le souvenir des pierres taillées et des images de stéréotomie. Quant au nombre, dont Sorel admet, comme Bergson, l'origine spatiale, il résulte de groupes de figures rigides dépouillées de leur caractère d'étendue. Enfin, il montre que le point de départ dans le sensible du raisonnement mathématique explique l'usage des symboles algébriques, cellules vides sur quoi l'on opère librement, mais où l'on peut à volonté replacer les quantités réelles.

Dans un autre essai¹, Sorel démêle les préoccupations métaphysiques des physiciens contemporains. Il regarde comme une conséquence du calcul infinitésimal la rupture entre la physique et la philosophie de la nature. Lorsqu'on veut exprimer la vitesse de la variation de deux grandeurs, on ne fait que déterminer les différences qui existent entre les deux grandeurs considérées à deux époques quelconques, aussi éloignées qu'on le veut.

Il n'y a donc que des différences quantitatives étendues sur le cours du temps et jamais aucune détermination propre à un instant donné. La science fut non seulement une prévision, mais une recherche de l'essence des choses; sa première ambition était de dissenter *de natura rerum*. Mais, aujourd'hui, le scepticisme des physiciens — parfois excessif — la fait renoncer à ces prétentions ou du moins lui en donne d'autres. La principale cause de ce scepticisme, comme l'indique Sorel, est la possibilité fréquemment constatée d'arriver au même résultat par des hypothèses différentes. Les théo-

1. Georges Sorel. *Les préoccupations métaphysiques des physiciens contemporains*.

ries optiques se servent de deux vecteurs, dont l'un représente une vitesse, l'autre un tourbillon. Qu'on substitue le sens d'un vecteur à l'autre et les conclusions restent identiques. Enfin, des calculs utilisables pratiquement peuvent être occasionnés par des hypothèses fantaisistes et qui ont conscience de l'être. Faut-il rappeler les gyroscopes atomiques dont lord Kelvin composait la matière et la représentation par Maxwell des corps mauvais conducteurs de l'électricité en cellules conductrices enfermées dans des parois isolantes? La conséquence générale en est qu'on tend à regarder le monde réel, non pas celui de l'expérience scientifique, mais celui de notre vie, comme constitué suivant des principes opposés à ceux qui commandent le monde artificiel de la science. Il y a dans les systèmes scientifiques un déterminisme rigoureux; il est à peu près absent dans la nature.

Son antiintellectualisme seul aurait fait de Sorel un libertiste. Mais le mouvement naturel de son esprit qui l'y entraînait fut accéléré par ses études sociales et par la rencontre de Bergson. « Georges Sorel est, comme semble, un esprit trop original et trop indépendant, a dit M. Bergson¹, pour s'enrôler sous la bannière de qui que ce soit; ce n'est pas un disciple. Mais il accepte quelques-unes de mes vues et quand il me cite, il le fait en homme qui m'a lu attentivement et qui m'a parfaitement compris. » Sans doute, M. Bergson réduit-il par modestie sa part d'influence sur l'esprit de Sorel; mais il est certain que sa théorie du mythe fortifiée après coup de considérations bergsoniennes se trouve

1. Georges Sorel. *Les préoccupations métaphysiques des physiciens contemporains.*

2. *Lettre à l'auteur de l'article.*

exposée ou plutôt suggérée dès ses premiers principes.

L'origine en est dans ses travaux d'histoire.

Ce qui retient surtout la méditation de Sorel, c'est qu'on ne peut déduire de la valeur propre d'un fait les conséquences qu'il aura ; car il faut tenir compte de l'interprétation de ce fait par ses témoins ou les auditeurs de ceux-ci. « Autrefois, écrit-il à propos du *Procès de Socrate*, on tenait surtout à résoudre (devant un événement historique) le problème de sa réalité... il n'a aucune importance. Par exemple, dans l'histoire de l'ordre de Saint-François-d'Assise, que nous importe la nature exacte et scientifique du phénomène des stigmates ? En admettant même que ce fut une fraude complète, il n'en serait pas moins vrai que la croyance aux stigmates a eu une influence considérable dans l'histoire du Moyen Age. Ce qui intéresse le philosophe, c'est l'idée que se faisaient de la chose les contemporains¹. » « On a souvent répété, ajoute-t-il, que l'Islam a pour origine l'hystérie de Mahomet. Ce n'est pas exact. Nous admettons volontiers que le prophète arabe était malade, mais bien d'autres ont été atteints de la même affection sans fonder une religion. Le moteur de ce grand mouvement a été la croyance à l'inspiration de Mahomet »². Sorel, très respectueux de la religion catholique, a même essayé de préparer sur des idées du même genre un « concordat entre la théologie et la science ». « Les faits qui ont provoqué d'abondantes disputes, dit-il, n'importent nullement à l'histoire. Les conséquences qu'on leur attribue pourraient tout aussi bien exister sans eux... Les théologiens ne veulent pas se contenter de ce qu'ils nomment les apparences ou le côté extérieur des choses... c'est sur l'aspect divin qu'ils

1. Georges Sorel. *Le procès de Socrate*.

2. Georges Sorel. *Essai sur le système historique de Renan*.

font porter leurs raisonnements et ainsi ils se posent des problèmes qui sont étrangers à l'histoire. Quant aux historiens, ils n'ont jamais besoin d'entrer sur ce terrain propre de la théologie » ¹.

Donc, l'interprétation erronée d'un fait peut susciter un effort fécond. De même une prévision fautive de l'action présente peut conduire ses résultats bien au delà des effets prévus. Mais encore certaines conditions sont-elles nécessaires ; c'est pourquoi va se constituer la théorie du mythe et pourquoi la philosophie bergsonnienne apporte son concours.

« Au cours de mes études, écrit Sorel, j'avais constaté une chose qui me semblait si simple que je n'avais pas cru devoir beaucoup insister ; les hommes qui participent aux grands mouvements sociaux se représentent leur action prochaine sous forme d'images de bataille assurant le succès de leur cause ². » Georges Sorel nomme ces constructions des mythes : pour lui, la grève générale des syndicalistes et la révolution catastrophique de Marx sont des mythes. Le rôle efficace de ces mythes est indiscutable ; pour le comprendre, et avec lui la nature de ceux-ci, Sorel utilise la psychologie de Bergson.

Les moralistes qui cherchent à donner les motifs de nos actes ne raisonnent presque jamais sur ce qu'il y a de vraiment fondamental dans notre individu. « Ils cherchent d'ordinaire à projeter nos actes accomplis sur le champ des jugements que la société a rédigés d'avance pour les divers types d'action qui sont les plus communs dans la vie contemporaine ³. » Au con-

1. Georges Sorel. *Le système historique de Renan*.

2. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence*, Introd. XXVI.

3. *Id.*, *ibid.*, Introd. XXI.

traire, Bergson montre en nous deux moi différents, dont l'un serait la projection extérieure de l'autre, sa représentation spatiale et sociale. Le moi véritable, fait de nos états intimes, nous les présente réfractaires à la mesure, sans cesse en voie de formation. Mais ce moi véritable est difficilement perçu par nous-mêmes; nous nous en rendons maîtres seulement dans l'action libre, car il faut se replacer dans la pure durée pour qu'un acte échappe au déterminisme du monde de l'espace¹. « Il est évident, dit Sorel, que nous jouissons de cette liberté, surtout quand nous faisons effort pour créer en nous un homme nouveau en vue de briser les cadres historiques qui nous enserrant². » Puis il montre de quelle façon doit se représenter cette action libre. « Quand nous agissons librement, nous avons créé un monde tout artificiel placé en avant du présent, formé des mouvements qui dépendent de nous³. » La liberté devient alors parfaitement intelligible. Son premier acte, antécédent de tous les autres, est la création d'un monde artificiel. « Ces mondes artificiels disparaissent généralement de notre esprit sans laisser de souvenirs, mais quand des masses se passionnent, alors on peut décrire un tableau qui constitue un mythe social⁴. »

Un mythe est tout différent d'une utopie. Il est une expression de volonté qui condamne des activités individuelles. L'utopie est le produit d'un travail intellectuel : « elle est l'œuvre de théoriciens qui, après avoir observé et discuté les faits, cherchent à établir un modèle auquel on puisse comparer les sociétés existantes

1. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence*, Introd., p. xxxii ss. Cf. Bergson. *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris, 1881, pp. 173-176.

2. *Id.*, *ibid.*

3. *Id.*, *ibid.*

4. *Id.*, *ibid.*

pour mesurer le bien et le mal qu'elles renferment ; c'est une composition d'institutions imaginaires, mais offrant avec des institutions réelles des analogies assez grandes pour que le juriste en puisse raisonner ; c'est une construction démontable dont certains morceaux ont été taillés de manière à pouvoir passer (moyennant quelques corrections d'ajustage) dans une législation prochaine ¹. » « Un mythe... est au fond identique aux convictions d'un groupe... il est l'expression de ces convictions en langage de mouvement et... par suite il est indécomposable en parties qui puissent être appliquées sur un plan de descriptions historiques ² ». L'économie politique libérale, la paix sociale, les premiers socialismes, voilà des utopies ; l'épopée napoléonienne, la greve générale sont au contraire des mythes.

On peut dire que la métaphysique syndicaliste de Sorel est produite par la rencontre de son antiintellectualisme qui lui fournit la théorie du mythe et de son moralisme qui engendre celle de la violence. Le point de suture se trouve dans son rejet de toute idée de droit naturel.

Pour en combattre la doctrine, Sorel s'appuie sur Pascal. « Il y a sans doute des lois naturelles, a dit celui-ci, mais cette belle raison corrompue a tout corrompu. » Ou encore : « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence, un méridien décide de la vérité... le droit a ses époques... Plaisante justice qu'une rivière borne ! Vérité en deça des Pyrénées, erreur au delà... » Enfin Pascal, toujours suivi par Sorel, fait dépendre pratiquement la justice de la

1. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence*. pp xxxiv ss.

2. *Id.*, *ibid.*

force. Sorel critique seulement la notion pascalienne de celle-ci, qui comprend tous les genres de force, tandis qu'il faut aller chercher, selon lui, dans l'économie « le type de la force arrivée à un régime pleinement automatique et pouvant ainsi s'identifier naturellement avec le droit ¹. »

Les partisans du droit naturel, la classe bourgeoise en général, ne craignent pas à l'occasion les luttes civiles et les manifestations violentes; l'Affaire Dreyfus l'a prouvé. Mais ils aiment à se représenter toujours la force au service du droit. Entre les mains de leurs adversaires, la force publique ne leur paraît bonne qu'à violer la loi, mais s'ils s'en emparent, elle devient à leurs yeux servante de la justice. Aussi lorsqu'ils combattent les détenteurs de la force publique, ils ne se soucient pas de supprimer celle-ci ².

« Mais la violence prolétarienne change l'aspect de tous les conflits au cours desquels on l'observe; car elle nie la force organisée par la bourgeoisie et prétend supprimer l'État qui en forme le noyau central ». Ainsi la violence manifestée par les ouvriers durant les grèves est-elle une négation active, pour ainsi dire, des idées de droit naturel. Sorel devait considérer la violence avec sympathie ou tout au moins avec attention. Signalons dans les origines de cette estime une réaction contre l'idée de droit naturel et nous pourrions comprendre le rôle qu'elle joue dans l'éthique du syndicalisme.

Le syndicalisme n'est pas une philosophie sociale créée par Sorel et quelques-uns de ses disciples; c'est d'abord un mode confus de penser qui traduisait les

1. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence*, Avant-propos, etc.

2. *Id.*, *ibid.*

sentiments et les désirs des ouvriers groupés en syndicats. Il est une réalité avant d'être aucune théorie. D'ailleurs Sorel, comme l'on sait, n'a pas été le théoricien du syndicalisme, mais plutôt un métaphysicien, ce qui est assez différent.

Il a cherché des principaux effets et des principales causes de l'action syndicale, jouée sous ses yeux, les origines les plus lointaines. Il a essayé de trouver dans la philosophie bergsonienne des moyens de la comprendre. Il a montré que les préjugés moraux de la classe bourgeoise combattue ne valaient guère contre la morale nouvelle qui se dégage, lui semble-t-il, des vertus ouvrières commandées pour la lutte.

L'édification de cette métaphysique syndicale eût été pénible sans une certaine interprétation historique propre à Sorel, qu'il doit en partie à Marx et qui lui a permis de réduire à des épisodes de luttes de classes les conflits entre les idées dominantes d'une époque¹. Il la doit aussi en grande partie à Proudhon²; elle se trouve exposée dans la préface qu'il écrivit pour l'essai d'une conception matérialiste de l'histoire tenté par Labriola³, et dans l'avant-propos de ses *Illusions du Progrès*⁴. Il l'appuie d'abord sur un texte de Marx : « Faut-il une perspicacité profonde, a écrit celui-ci, pour comprendre que les idées des hommes, leurs aperçus concrets, comme leurs notions abstraites et, en un mot, leur conscience, se modifient avec leurs conditions d'existence, avec leurs relations sociales, avec leur vie sociale ? L'histoire des idées, que prouvera-t-elle, sinon que la production intellectuelle se métamorphose avec la production matérielle ? »

1. Georges Sorel. *Les illusions du progrès*, Paris, Rivière, 1909.

2. Proudhon. *Philosophie du progrès*.

3. Labriola. *Essai d'une conception matérialiste de l'histoire*.

4. Georges Sorel. *Les illusions du progrès*, Avant-propos.

Les idées dominantes d'un temps n'ont jamais été que les idées de la classe dominante? Fidèle à cette doctrine, Georges Sorel peut ensuite écrire et démontrer que « la théorie du progrès a été reçue comme un dogme à l'époque où la bourgeoisie était la classe conquérante », et qu'il faut « la regarder comme étant une doctrine bourgeoise », que « l'historien marxiste doit rechercher comment elle dépend des conditions au milieu desquelles on observe la formation, l'ascension et le triomphe de la bourgeoisie »¹. Le syndicalisme sera donc avant tout à ses yeux une philosophie élaborée par la classe ouvrière; et la seule philosophie assez souple pour la comprendre et la relier aux notions de l'esprit humain vers la philosophie bergsonienne.

Le syndicalisme est alors l'interprétation de la question sociale par la classe ouvrière elle-même; écoutons les militants du syndicalisme avant d'en écouter les métaphysiciens: « Pour nous, syndicalistes révolutionnaires, écrit Victor Griffuelhes, la lutte repose non sur des sentiments, mais sur des intérêts et des besoins.... La question ouvrière est posée par nous de la façon suivante: lutter contre le patronat pour obtenir de lui, et à son désavantage, toujours plus d'améliorations, en nous acheminant vers la suppression de l'exploitation.... Nous donnons à notre organisation le caractère provoqué non par nous, mais par les conditions imposées par le régime capitaliste aux travailleurs. Ces conditions sont dictées par le patronat avec l'appui du pouvoir qui en est l'émanation et le représentant. Les faits sont là qui montrent le rôle de l'État en faveur des exploités. Et c'est parce que les faits sont indiscutables et connus qu'il suffit d'affirmer le caractère *indépendant* que nous voulons donner à l'action

1. Karl Marx. *Manifeste communiste*, trad. Audler.

ouvrière. En dehors du patronat et contre lui, le mouvement syndical doit librement se développer et agir ¹. »

On comprend combien la formation historique et marxiste de Sorel le prédisposait à comprendre l'originalité du syndicalisme : « Notre originalité la plus forte, écrit-il, consiste à avoir soutenu que le prolétariat peut s'affranchir sans recourir aux enseignements des professionnels bourgeois de l'intelligence. Nous sommes ainsi amenés à regarder comme essentiel dans les phénomènes contemporains ce qui était considéré autrefois comme accessoire : ce qui est vraiment éducatif pour un prolétariat révolutionnaire qui fait son apprentissage dans la lutte. Nous ne saurions exercer une influence directe sur un pareil travail de formation. Notre rôle peut être utile à la condition que nous nous bornions à nier la pensée bourgeoise, de manière à mettre le prolétariat en garde contre une invasion des idées ou des incursions de la classe ennemie » ².

La première conséquence de ce développement autonome du syndicalisme est de le dresser contre l'idéologie et le régime démocratique.

Contre la démocratie en général, contre la démocratie fille du romantisme et de l'individualisme. Mais aussi contre ses formes dérivées ou déguisées, socialisme, réformisme, anarchisme.

Tout d'abord le syndicalisme (reportons-nous aux déclarations de Griffuelhes) est fondé sur la lutte des classes. « Pendant longtemps, dit Sorel, les républicains niaient en France la lutte des classes ; ils avaient tant horreur des révoltés qu'ils ne voulaient pas voir les

1. Griffuelhes. *L'action syndicaliste*.

2. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence*.

faits. Jugeant toutes choses au point de vue abstrait de la Déclaration des Droits de l'homme, ils disaient que la législation de 1789 avait été faite pour faire disparaître toutes distinctions de classes dans le droit; c'est pour cette raison qu'ils s'opposaient aux projets de législation sociale qui, presque toujours, réintroduisent la notion des classes¹ ». Il est tellement évident que le syndicalisme, par l'organisation en corps de métiers qu'il implique, est hostile à l'esprit démocratique qui réduit la société à une somme d'individus qu'il est à peine utile d'insister sur cette vérité banale. Mieux vaut montrer comment, sous l'influence de Sorel et selon son interprétation, le syndicalisme s'est évadé du socialisme.

Par l'intermédiaire de Pelloutier, le syndicalisme est d'origine proudhonienne. Dans un article sur la philosophie de Proudhon, paru en 1892, Sorel a montré l'importance dans son œuvre de la doctrine des contradictions économiques et les conséquences qu'en tirait Proudhon quant à l'éducation nécessaire des ouvriers². Dans l'avant-propos des *Illusions du Progrès*, Sorel montre encore que Proudhon, sans accepter la doctrine marxiste des classes, a pu écrire « qu'une grande nation moderne fournit une représentation de tous les âges de l'humanité » dans chacun de ses groupes sociaux. C'est dans la notion claire et simple de la lutte des classes que le syndicalisme enfermé dans le socialisme a trouvé sa porte de sortie. M. Édouard Berth ne semble-t-il pas à ce sujet même indiquer qu'il n'a fait ainsi que préciser des formules imparfaites de Proudhon³?

1. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence*, p. 15.

2. Georges Sorel. *La philosophie de Proudhon*, R. philosoph., 1892.

3. Berth. *Les nouveaux aspects du socialisme*.

L'allemanisme, les critiques de Marx, par Bernstein, la *nouvelle école* socialiste, autant de pas faits vers le syndicalisme. « Le marxisme... écarte la notion de parti qui était capitale dans la conception des révolutionnaires classiques pour revenir à la notion de classe »¹. La lutte de Marx contre les intellectuels révolutionnaires qui suivaient Bakounine en 1873, c'est une répudiation du blanquisme et de ses états-majors bourgeois². Bernstein ne voit pas toujours clair quand il reproche à Marx les erreurs de Blanqui. Il critique fortement la dialectique hégélienne de Marx, sans comprendre qu'en réalité celui-ci voyait la révolution sociale sous un aspect mythique et que le marxisme, philosophie des bras et non des têtes, comme dit Sorel³, n'a qu'une seule chose en vue : « Amener la classe ouvrière à comprendre que tout son avenir dépend de la notion de lutte de classes⁴. » Ce qu'il en fallait conserver se retrouve dans les idées de Pelloutier cherchant à imposer le socialisme sur une absolue séparation de classes et sur l'abandon de toute espérance de rénovation politique, et conviant les jeunes gens « à prouver expérimentalement à la foule ouvrière, au sein de ses propres institutions, qu'un gouvernement de soi par soi-même est possible et aussi l'armer en l'instruisant de la nécessité de la révolution contre les suggestions énervantes du capitalisme »⁵.

M. Édouard Berth a accusé, dans une analyse connue⁶, l'opposition du syndicalisme révolutionnaire et du guesdisme. Tandis qu'un socialisme, tel que celui-ci,

1. Georges Sorel. *La décomposition du marxisme*. Paris, Rivière, 1908.

2. *Id.*, *ibid.*, pp. 51 ss.

3. *Id.*, *ibid.*, pp. 48 ss.

4. *Id.*, *ibid.*, pp. 48 ss.

5. Pelloutier. *Le Congrès général du parti socialiste français*, p. vii.

6. Berth. *Les nouveaux aspects du socialisme*, Paris, Rivière, 1908.

se place sur le terrain démocratique et fait du suffrage universel le principe du quatrième État, le syndicalisme repousse toute action ouvrière hétéronome ; le syndicat organise sa doctrine, sa lutte, ses outils de lutte. Antonio Labriola a parfaitement résumé la séparation progressive des idées socialistes et syndicalistes¹. Théoriquement, on sait comment s'est manifestée l'opposition du parti socialiste et des syndicats ouvriers, par la triple affirmation de l'indépendance syndicale au congrès d'Amiens, en octobre 1906, au congrès de Limoges, au congrès de Nancy d'août 1907².

M. Édouard Berth n'a pas moins bien montré l'opposition du syndicalisme avec cette autre doctrine démocratique : l'anarchie. « Le syndicalisme révolutionnaire, a-t-il écrit, est une philosophie de producteurs. Il conçoit la société sur le plan d'un atelier sans maîtres... et tout ce qui n'est pas fonction de cet atelier doit à ses yeux disparaître : donc, en première ligne, l'État qui représente par excellence la société non-productrice, la société parasitaire... » Mais « le syndicalisme reconnaît profondément que la civilisation a débuté et dû débuter par la contrainte, que cette contrainte fut salutaire, bienfaisante et créatrice, et que, si l'on peut espérer un régime de liberté sans tutelle patronale, comme sans tutelle étatique, c'est encore grâce à ce régime de contrainte lui-même qui a discipliné l'humanité et l'a rendue peu à peu capable de s'élever au travail libre et volontaire »³. Mais quoi de plus opposé à la conception anarchiste ? « Qu'il soit d'origine artisanale, agricole ou mondaine, l'anarchisme est toujours

1. Antonio Labriola. *Syndicalisme et socialisme. — Le syndicalisme et le socialisme en Italie*, Paris, Rivière, 1908.

2. Griffuelhes. *L'Action syndicaliste*.

3. Berth. *Les nouveaux aspects du socialisme*.

une protestation contre la civilisation capitaliste... protestation purement négative... réactionnaire... protestation de classes extra-capitalistes et dont le capitalisme vient bouleverser la vie. Tout autre est la protestation syndicaliste »¹. Et M. Berth, s'appuyant sur des textes de son maître, Proudhon², n'a point de peine à mettre en évidence la différence de l'anarchisme qui fait de l'individu « un absolu incapable à ce titre d'entrer dans aucune combinaison sociale », et le syndicalisme pour qui « la société est la vraie réalité dont l'individu n'est qu'une abstraction ».

Toute forme construite sur le modèle des idées individualistes de la démocratie, tout romantisme social, est donc, par définition, incapable de contenir le syndicalisme, libre expression de la sensibilité et de l'intelligence ouvrières qui, à l'atelier, apprend surtout à connaître les bienfaits de l'association. Le bergsonisme va servir à Sorel, à Berth et à leurs disciples pour défendre cette philosophie spontanée contre la critique bourgeoise et pour résumer la morale du syndicalisme.

Cette seconde préoccupation est ancienne chez Sorel. En 1899, il publia un article intitulé « l'éthique du socialisme »³, où il essaya de le dégager du socialisme des choses, plus intéressant, selon le mot de Merlino, que le socialisme des socialistes. Il distingue d'abord une contradiction interne du socialisme qui prétend s'appuyer à la fois sur le droit naturel, en souvenir de la Révolution française, et sur le droit historique, comme le lui commande la tradition marxiste. Le véritable mouvement socialiste ne doit son point d'origine qu'au second.

1. Berth. *Nouveaux aspects du socialisme*.

2. Proudhon. *Lettre sur le Progrès*.

3. Georges Sorel *L'éthique du socialisme*. *Revue de métaphysique et de morale*, 1899.

On dit alors que la doctrine marxiste ne peut inspirer de morale. On oublie les préoccupations d'Engels pour définir à la fin de sa vie les rapports effectifs qui se manifestent dans la famille. Les socialistes qui à sa suite ne veulent pas reconnaître le pouvoir des parents, ni refuser l'entière liberté économique de la femme se fondent sur un rapport affectif : l'amour. D'où ils sont obligés de conclure à la complète séparation de la morale d'avec le droit. Il y aurait peut-être dans cette critique de la famille la promesse d'une morale sentimentale. Mais ensuite, dans la lutte des classes elle-même, on assiste à l'opposition constante entre le titre historique et le titre humain. Sorel y entrevoyait, à ce moment, l'élaboration de trois lois morales : 1° le désir d'assurer au plus grand nombre un respect plus grand de la dignité humaine et un contrôle plus efficace de l'application des lois par une conscience morale plus affinée; 2° une protestation de l'opprimé invoquant un titre d'homme contre la supériorité historique et dressant l'homme contre l'Etat; 3° l'espérance de rendre la génération qui grandit plus délicate au point de vue moral. Sorel s'enthousiasmait encore pour l'Affaire Dreyfus et « l'admirable conduite de Jaurès »; depuis ses yeux se sont ouverts; il écrivit la *Révolution Dreyfusienne*, mais retenons surtout de ces premiers efforts éthiques le désir de tirer la morale ouvrière de la classe ouvrière elle-même.

Les *Réflexions sur la violence* sont précisément un effort pour définir cette morale de producteurs. Le mythe de la grève générale, en tendant leurs énergies vers la lutte contre la classe bourgeoise, exalte leurs vertus naturelles et les défend des défaillances. De là l'importance du mythe dans la vie syndicaliste, de là

la théorie du mythe dans la philosophie syndicaliste. Les syndiqués eux-mêmes voient plus prosaïquement les choses. Mais toutes leurs opinions peuvent être traduites dans le langage sorélien. La morale syndicaliste a son centre dans l'idée de luttes de classes; celle-ci commande l'autonomie de l'action syndicale, ce qui dans la lutte signifie l'action directe. Mais cette action directe incessante a besoin d'être entretenue et stimulée par un espoir constant qui sera précisément la grève générale. « L'action directe, nous dit Griffuelhes, veut dire action des ouvriers eux-mêmes, c'est-à-dire action directement exercée par les intéressés. C'est le travailleur qui accomplit lui-même son effort et... l'action ouvrière n'est... qu'une manifestation continue d'efforts... Il y a par conséquent... une pratique journalière qui va chaque jour grandissant jusqu'au moment où, parvenue à un degré de puissance supérieure, elle se transformera en une conflagration que nous dénommons grève générale et qui sera la révolution sociale ». « La grève générale, dans son expression dernière, dit-il encore, n'est pas pour les milieux ouvriers un simple arrêt des bras; elle est la prise de possession des richesses sociales mises en valeur par les corporations, en l'espèce les syndicats de tous ». Ainsi le caractère belliqueux de l'action directe, le caractère mythique de la grève générale est avoué par les militants eux-mêmes.

Il est aisé de voir comment la théorie du mythe justifie intellectuellement la grève générale, puisqu'elle la réduit à être un moteur de la classe ouvrière et la préserve des objections rationnelles. Elle n'est qu'une représentation de mouvements d'une masse révoltée qui donne à l'âme de celle-ci une « impression pleinement maîtrisante ». Comme « le langage ne saurait suffire

pour produire de tels résultats d'une manière assurée, il faut faire appel à des ensembles d'images capables d'évoquer en bloc et par la seule intuition, avant toute analyse réfléchie, la masse des sentiments qui correspondent aux diverses manifestations de la guerre engagée par le socialisme contre la société moderne. « ... Nous obtenons ainsi l'intuition du socialisme que le langage ne pouvait pas donner d'une manière parfaitement claire... C'est la connaissance parfaite de la philosophie bergsonienne¹. »

Quant à la justification morale de la grève générale, elle se trouve en même temps que celle de toute action directe dans l'interprétation que donne Sorel de la violence. « Son rôle, dit-il, lui apparaît singulièrement grand dans l'histoire, car elle peut opérer d'une manière indirecte sur les bourgeois pour les rappeler au sentiment de leur classe..... Non seulement la violence prolétarienne peut amener la révolution future, mais encore elle semble être le seul moyen dont disposent les nations européennes abruties par l'humanitarisme pour retrouver leur ancienne énergie »².

C'est sur ces mots qui ouvrent à l'imagination la vaste perspective de la portée possible d'une telle philosophie qu'il convient de finir cet exposé incomplet, imparfait et restreint de la pensée sorélienne. Mais qu'il nous soit néanmoins permis, malgré l'insuffisance de l'analyse, d'énoncer les raisons qui nous font devoir à Sorel la reconnaissance due aux grands libérateurs de l'esprit humain, dans notre époque, à France, à Barrès, à Maurras, à Bergson. Il a osé dire plus franchement qu'aucun autre l'utilité de l'action directe, la beauté de la violence au service de la raison. Il a ramené le

1. Georges Sorel. *Réflexions sur la violence*.

2. *Id.*, *ibid.*

syndicalisme égaré au sein des doctrines nationalistes ; il a, par des chemins moins directs, plus escarpés, parfois dangereux, rejoint dans la critique de la démocratie les membres de l'*Action Française*. Pour ceux qui doivent à Proudhon d'envisager sans trop de préjugés la lutte éternelle des classes, conséquence des sociétés organisées et qui n'y introduit pas nécessairement l'anarchie que souhaitent les dreyfusiens, il a le rare mérite d'inspirer, parmi les syndicalistes eux-mêmes, les meilleurs de leurs militants et de leurs doctrinaires, un Berth, le premier de ses disciples qu'il faut mettre à part pour l'influence comme pour le talent, un Janvion, un Riquier, comme aussi d'avoir fourni au nationalisme intégral la plus sûre critique des problèmes économiques.... Si certaines enquêtes sur la monarchie et la classe ouvrière ont permis à quelques-uns d'entre nous de voir clair dans leur complexité dangereuse, n'est-ce point encore à Georges Sorel que nous en sommes partiellement redevables ?

GILBERT MAIRE.

PROUDHON ET L'ORDRE EUROPEEN¹

A Jacques Basville, qui rendit un hommage éclatant à l'esprit critique de P.-J. Proudhon.

S'il est une aventure étonnante pour un partisan de l'idéologie révolutionnaire, c'est assurément d'avoir exprimé des jugements sains sur la politique européenne de la France et montré une parfaite compréhension des exigences de la civilisation internationale. Aussi les aperçus de Proudhon sur les rapports diplomatiques des États portent-ils le plus sûr témoignage en faveur de son génie politique.

Apologiste de la guerre et théoricien de la propriété, réorganisateur de la famille et critique déterminé du romantisme, Proudhon est surtout et principalement un citoyen passionné pour la grandeur de sa patrie, un homme soucieux des intérêts de la civilisation et qu'obsèdent les problèmes soulevés par l'organisation de l'univers.

Avec sa merveilleuse dialectique mise au service d'une action qu'il affirmait quatre-vingt neuvième, Proudhon ne fut pas embarrassé de combattre effectivement les idées de la Démocratie sur la fonction de la France en

Europe, sous le couvert nominal des principes et de la tradition révolutionnaires. Accordant ses vues à celles des catholiques, des traditionalistes, des contre-révolutionnaires, il refusait avec âpreté de laisser confondre les raisons qui le déterminaient avec celles qui promouvaient un Veillot, à plus forte raison, un Thiers. Cette double attitude, en même temps qu'elle isolait

1. Quatrième conférence mensuelle du Cercle, donnée le 13 Mars 1912.

Proudhon, lui donnait une liberté, une indépendance qui permirent la croissance et le développement original de sa pensée. Catholiques qui s'absorbaient strictement dans la défense du droit de l'Église, diplomates de la vieille école, qui perpétuaient les enseignements de Talleyrand, qu'ils aient élevé la voix, tel Veillot, au nom d'une fraction immense de la nation, ou, comme Thiers, qu'ils aient parlé pour un petit groupe de politiques, ni les uns ni les autres, encore que leur parti pris fût conforme aux intérêts de la France, ne le justifiaient de ce point unique de concentration nationale.

Dans l'affaire de l'unité italienne, dans la campagne de presse qui précéda, escorta et prolongea la campagne militaire, Proudhon, hostile aux démocrates, suspect aux conservateurs, dégagé de toute coterie politique et de toute faction étrangère, parla, lui, au nom de la France. On discutait droits, coutumes diplomatiques, intérêts supérieurs, mais spéciaux, de la religion catholique, et dont l'universelle portée échappait aux anticléricaux : Proudhon apportait les fruits d'une puissante observation ; la situation historique et géographique de l'Italie, les fatalités qui découlent de sa position sur la Méditerranée, la loi de son être historique, Proudhon les montrait destinées à contrarier l'expansion et la grandeur de la France, bien plus, à heurter les conditions mêmes de notre existence en corps de nation.

Il est aisé de nous opposer certains arguments de Proudhon, et qu'il ne combattait l'unité de l'Italie qu'au profit d'un fédéralisme mystique. Il ne s'agit pas ici de faire le compte des raisons mises en avant par Proudhon, mais seulement de relever dans son œuvre les symptômes d'une profonde clairvoyance, et d'admirer les avertissements qu'il ne cessa de prodiguer

Papalin malgré son anticléricalisme, associé aux légitimistes, malgré sa passion révolutionnaire, Proudhon sacrifiait les sentiments les plus enracinés dans son cœur et dévouait les positions les plus anciennes de son esprit à l'intérêt suprême de sa patrie. De ces abandons et de ces renoncements d'un prix si grand et qu'il ne marchandait pas, Proudhon s'est composé une âme de grand Français.

Au moment où la presse agitait cette grave question de la constitution de l'Italie en royaume, au moment où le gouvernement impérial balançait entre une abstention sereine et une énergique intervention dans les affaires de la Péninsule, Proudhon, d'une voix qui recevait d'une irréfutable démonstration une force immense, dénonçait les dangers d'un royaume italien, la menace constante pour la puissance française qu'il figurerait du côté des Alpes, la rivalité, qui, par lui, nous serait suscitée en Méditerranée. L'indignation de Proudhon traverse de part en part son apparente impartialité; son amour du Droit et sa recherche de la Justice, passions abstraites et décharnées, ne résistent pas aux chaudes poussées d'un sang français. Les leçons et l'héritage révolutionnaires, les rêves et les espérances de 1848 apparaissent pâles et déclinants au grand polémiste, dès qu'il est possédé par le sentiment du danger que, volontairement, affronte sa patrie :

« Plaçons-nous en face d'une carte de l'Europe. L'Italie est un pont jeté sur la Méditerranée, allant des Alpes jusqu'à la Grèce, et qui forme la grande route d'Occident en Orient. Avec la ligne de fer, qui de Gênes, Coni ou Genève se prolonge jusqu'à Tarente, l'Italie accapare d'abord tout le transit des voyageurs de l'Europe occidentale à destination des ports du Levant, et bientôt, par le percement de l'isthme de Suez, de ceux qui se rendent dans l'Inde, à la Chine, au Japon, en Océanie et en Australie... »¹.

1. *Des Principes Fédératifs*, pages 129 et suivantes.

C'est donc un péril économique incommensurable que l'Italie fait courir à la France. Proudhon, avec une surprenante perspicacité, voyait se dérouler toutes les conséquences commerciales et industrielles, maritimes et coloniales, de l'unité italienne. Il opposait aux partisans de l'unité les nécessités économiques de la vie française. Étranger à l'indignation catholique d'un Veillot, Proudhon l'appuyait cependant en constatant qu'il est absurde de renoncer, de gaieté de cœur, à « tout l'avantage que nous assurait le titre de première puissance catholique protectrice du Saint-Siège » ¹.

Mais s'il admettait celles des obligations d'une politique nationale auxquelles son cœur répugnait le plus, Proudhon s'en tenait surtout et fortement à son critère fondamental : son nationalisme économique gagnait une grande netteté à considérer que la transformation maritime et industrielle de l'Italie ferait perdre à la France « jusqu'à la clientèle de ses voyageurs » ².

Dans cette situation nouvelle faite à notre marine et à notre commerce, les entreprises destinées à servir le plus utilement l'expansion française seraient tournées contre nous. Ainsi du canal de Suez :

« De quoi lui servira, pour le dire en passant, le percement de l'isthme de Suez, entrepris à la barbe de l'Angleterre, avec des capitaux presque exclusivement français, et devenu pour la Russie, la Grèce, les républiques danubiennes, l'Autriche, la Turquie, l'Italie surtout, la source d'une prospérité sans rivale ? » ³.

Et Proudhon, entre ses critiques, glissait une grande vérité : « On parle d'alliances naturelles, de communautés de principes, de sympathie des races : que sont ces phrases en présence de l'antagonisme des intérêts ? »

1. *La Fédération et l'Unité en Italie*.

2. *Des Principes Fédératifs*, page 130.

3. *Id.*

La constitution de la monarchie italienne, selon Proudhon, n'ajoutait pas seulement à « la coalition contre la France un membre de plus », mais cet adversaire complémentaire était prédestiné à se montrer et plus tenace, et plus acharné, et plus inlassable que tous les autres :

« Les risques de conflagration étant donc toujours les mêmes, je ne dirai pas en dépit des intérêts et de leur solidarité, mais précisément en raison des intérêts, l'Italie, puissance centrale et de premier ordre, l'une des plus intéressées, ne peut manquer d'entrer en ligne : de quel côté se rangera-t-elle ? Du côté de ses intérêts sans doute, lesquels, ainsi que je viens de le démontrer, sont radicalement contraires aux intérêts français. Opposée d'intérêts à la France, l'Italie se trouve fatalement notre rivale politique et notre antagoniste ; l'un est la conséquence de l'autre. Le crétinisme et la trahison peuvent seuls le nier ¹. »

Ce ferme et inéluctable jugement était, par Proudhon, soutenu de fortes preuves ; ses lumières étincelantes nous aident à percer le mystère de l'inimitié permanente de l'Italie à notre égard, qu'elle ait tourné vers Londres un visage riant quand M. Hanotaux se rapprochait de Berlin, ou, par contre, qu'elle se soit montrée alliée fidèle et honnête du Kaiser et de François-Joseph, au moment où M. Delcassé fleuretait avec les Iles Britanniques ². L'amitié italienne, désirée si vivement de nos diplomates, est une Toison d'Or que nous pourrions conquérir, s'il était en notre pouvoir de modifier les divisions des hommes et le relief du globe. Une si

1. *Du Principe fédératif*, pages 131-132.

2. Dans son livre admirable sur la politique extérieure de la troisième République, *Kiel et Tanger*, Charles Maurras a tiré d'étonnantes conclusions des données tournées à l'observateur par l'histoire diplomatique de la Triple Alliance : la reconnaissance de l'Italie pour son bienfaiteur anglais prit fin à l'heure précise où se nouait l'Entente cordiale ; l'intérêt politique de l'Italie ne lui permettait pas de lier plus longtemps sa fortune à celle d'un peuple qui devenait l'allié de la nation française. (V. *Kiel et Tanger*, pages 136-137.)

grande folie, de modeler et de façonner, de nos propres mains, une ennemie irréductible, portait à son paroxysme l'indignation proudhonienne. Pour sentir vraiment la honte et l'amertume des insultes de Cagliari, pour discerner les responsabilités de tout un régime et de la troupe d'imbéciles malfaisants ou de traitres conscients qui dirigent depuis un demi-siècle la politique française, pour exclure de la vie française les préjugés libéraux et les sacrifices révolutionnaires, la mystification dreyfusienne et la légende napoléonienne, il suffit de lire, de méditer, de ruminer cette petite phrase de Proudhon, et d'en exprimer une forte substance française :

« L'Italie, par sa position maritime et continentale, est amie de tous les peuples, hormis un seul, le peuple français »¹.

Concurrente économique, ambitieuse de l'empire méditerranéen livré aux disputes internationales, avant-garde de la belliqueuse Angleterre ou de la cupide Allemagne, la monarchie italienne est l'éternelle adversaire, l'ennemie constante de la puissance française. Les obstacles multiples que le jeune royaume devait faire surgir sous les pas de nos diplomates, Proudhon les prévoyait et les signalait. Il n'est pas un ministre des Affaires étrangères qui n'eût dû s'inspirer de ses démonstrations, et garder, ouvert sur sa table, ce livre magnifique sur *le Principe fédératif*; notre chancellerie

1. *Du Principe Fédératif*, page 132. — Il est remarquable que l'Italie, création révolutionnaire d'une dynastie de droit révolutionnaire, les Bonaparte, ait bénéficié, profité, vécu de toutes les agitations libérales et de tous les troubles anarchiques qui ont secoué et divisé notre patrie, depuis quarante ans. Fille des Napoléons et de l'idéologie de 1848, elle fut servie par la politique anticléricale de la République, politique conservatrice de l'unité italienne, au premier chef. Enfin, grâce à l'initiative et au génie intrigant de son agent Tornielli, l'Italie aura peut-être tiré de Dreyfus des profits supérieurs à ceux qu'en ont recueillis l'Allemagne et l'Angleterre.

aurait puisé, dans ces fortes pages, une connaissance de la situation européenne et une intelligence de la politique française infiniment plus sérieuses et plus réalistes, et surtout infiniment plus nationales, que dans des articles de journaux subventionnés par l'étranger, et dans les rapports de vieux diplomates, inconscients de leur fonction publique, et qui, ayant perdu l'habitude de recevoir une ferme direction, s'abandonnent aux vents d'une politique inférieure, menée et aiguillée par les financiers internationaux.

« Notre seule chance de salut, disait Proudhon, serait de nous transformer en province italienne, à moins que nous ne fussions assez forts pour faire de l'Italie elle-même une annexe de l'Empire »¹.

Pour que de telles paroles pussent trouver le chemin des cerveaux français, il aurait fallu qu'elles ne fussent pas étouffées et comprimées par le bruit des manœuvres de la cavalerie de Saint-Georges et de l'artillerie de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Toutes les forces hostiles à la France, toutes les puissances avides de nous abaisser, rencontraient dans la construction italienne une machine de guerre susceptible d'importer dans le réel leurs rêves et leurs visées, et dans la maison de Savoie le siège désigné d'une confédération anti-française. Le règne de l'Opinion, institué chez nous par la démocratie, épargnait à l'Etranger, pour la réalisation de ses projets, une dépense d'énergie militaire.

L'Or, dispensé aux journaux français, travailla à mouvoir la générosité naturelle du cœur français en basse sentimentalité humanitaire : une agitation italianiste fut le produit de ces menées souterraines. Les armées de la France, à Solferino et à Magenta, combattirent avec un courage victorieux pour la défaite de leur

1. *Des Principes Fédératifs*, p. 133.

nation. On dut bien rire, à Saint-James, de ce que le sang français était, par l'or anglais, détourné de son naturel emploi et versé pour le service du roi galant homme et de Sa Gracieuse Majesté Britannique.

Avec véhémence, Proudhon attaquait les journalistes vendus qui avaient mis la Presse française au service du Piémont et d'une coalition étrangère, service qui, depuis, fut maintes fois consenti et renouvelé. Les conséquences diverses se ressemblent par un caractère communément antinational; cinquante ans après la mort de Proudhon, nous assistons aux manifestations les plus probantes de l'hostilité italienne à notre endroit: belle récompense de la servilité de notre presse et des bons offices de nos parlementaires.

Après les grands jours du dreyfusisme, après les intrigues de Torielli, après la complaisance témoignée par le vieil espion aux hommes du parti de Dreyfus, après l'anticléricalisme si propice aux intérêts italiens, après que, cédant aux sollicitations, répondant aux provocations du libéralisme officiel de l'Italie, nous avons rendu permanente, en France, la guerre civile, sommes-nous assurés de l'alliance italienne, du concours de ses légations, de l'appui de ses armées?

Nous sommes dépourvus et sans force pour réprimer, à Tunis, ses insolences et, sur mer, l'outrage à notre pavillon.

Nous sommes contraints de répéter aujourd'hui, après bien des essais et bien des tentatives qui se sont toujours soldés par des déconvenues françaises, ce que Proudhon proclamait: ou l'Italie disparaîtra de la carte comme grande nation, et Gênes subira comme par le passé l'attraction de Marseille; ou bien, en posture menaçante, à l'est de nos possessions du nord de l'Afrique, en Tripolitaine, menaçante aussi à l'est de la métro-

pole, la jeune monarchie qui, naguère, tentait de s'implanter en Espagne et en Portugal¹, sera maîtresse de la Méditerranée, et la France à la veille du démembrement.

★

La constitution du royaume d'Italie et de l'empire allemand n'a pas seulement entraîné une diminution considérable de la France en Europe, mais aussi une complète transformation du statut européen. Il y a aujourd'hui plus de soixante ans que M. de Metternich jetait sa lamentable exclamation : « Il n'y a plus d'Europe. » On peut constater que l'unité européenne, qui avait succédé à la Chrétienté, comme sauvegarde de la civilisation internationale, et que les diplomates des traités de Vienne avaient péniblement reformée, s'est effondrée à Solferino, à Sadowa et à Sedan. Il n'y a plus d'Europe, parce qu'au siècle dernier il n'y a pas eu d'hommes d'Etat européens, mais uniquement des hommes d'Etat nationaux : un Bismarck, nationaliste prussien, un Cavour, nationaliste italien, constructeurs de l'ordre prussien et de la nationalité italienne, durent, pour les besoins de leur œuvre, agir en révolutionnaires européens. Ils ont bouleversé l'Europe et, sur les ruines de son unité politique, fondé la grandeur de leur patrie.

Ce fut assurément la source de calamités pour la France, qui, guidée par le sentiment révolutionnaire, haïssait les puissances conservatrices de la Sainte-Alliance et rêvait l'abrogation des traités de 1815.

1. L'avènement au trône d'Espagne et le court règne d'Amedée, le mariage portugais d'une princesse de la maison de Savoie, s'étant effectués, dans une même période, au temps de nos défaites, certains écrivains se sont demandé, avec une forte apparence de raison, si la Maison de Savoie n'avait pas projeté d'établir en Méditerranée la prépotence incontestable de l'Italie. Si ce calcul fut conçu et cette espérance nourrie, l'événement les a déjoués. Mais l'avenir ?

Les traités de Vienne déchirés, c'était comme une revanche du patriotisme français. Imagination dangereuse et que l'événement déçut cruellement : les insultes de Crispi, l'entrée des troupes allemandes à Paris, tels furent l'appareil lugubre et le triste décor d'une transformation européenne tant de fois appelée des cœurs français ! « L'immense échec », que Proudhon ne vit point, mais qu'il prophétisait, lui semblait trop imminent et trop certain pour qu'il pût s'associer aux chimériques vœux des libéraux et des démocrates.

« Plaçons-nous maintenant au point de vue français, intimement lié au point de vue européen », prononçait-il ailleurs.

Proudhon défendit les traités de Vienne, dans un opuscule éloquent, qui contient un plaidoyer des plus émouvants en faveur d'une politique européenne. Deux points de vue dominant son étude et lui conservent une magnifique actualité : les intérêts de la civilisation et les intérêts de la France dans le monde.

La nécessité d'une existence européenne, d'un ordre européen, Proudhon la découvrait comme un axiome au centre de ses recherches d'homme civilisé : aussi bien les récriminations des partisans des nationalités se butent-elles contre les arguments péremptoires de Proudhon :

« Aux principes proclamés à Vienne on en oppose d'autres, plus en rapport avec les imaginations, plus attrayants dans leur matérialisme : c'est, d'une part, le principe des nationalités, simple en apparence et d'application facile, au fond indéterminable, sujet à exception et contradiction, source de jalousie et d'inégalité ; en second lieu, le principe, plus louche encore, plus arbitraire dans son fatalisme, des frontières naturelles »¹.

Sans doute, accordait Proudhon, la configuration du

1. Si les Traités de 1815 ont cessé d'exister, page 280.

sol et les caractères de races jouent un rôle important dans l'organisation de l'univers mais seulement à titre de subordonnés. Le monde est partagé en nations, et les nations, nées de la politique humaine, n'ignorent ni les limites imposées par la nature, à tel ou tel territoire, ni les communautés ethniques, mais ces limites et ces communautés ont été les éléments naturels de la formation et de la composition nationales : elles sont à l'origine des situations complexes que l'industrie de l'homme a créées dans le monde, mais, en aucun cas, elles ne purent forcer ces barrières infranchissables ; jamais l'homme civilisé n'a reconnu la divinité des fleuves et des montagnes, non plus la suprématie des races.

Dans cet esprit, Proudhon écrivait :

« Il y aurait aussi une intéressante étude à faire sur les *nationalités* et les *frontières naturelles*, deux choses, selon moi, que l'on aurait tort de considérer comme chimeriques, mais que l'on a singulièrement exagérées, faussées et, à la fin, compromises, en les opposant aux principes bien supérieurs de 1815 »¹.

S'il examine les principes de nationalité et de frontières naturelles, qui peuvent constituer les facteurs d'une politique, et servir les visées d'un homme d'État, mais ne sont assurément pas des principes souverains, Proudhon insiste et revient sans cesse sur l'obligation où se trouvent les nations de se mouvoir en Europe, et, par suite, de se soumettre aux conditions européennes. Pareillement, l'organisation politique d'une nation ne doit pas demeurer étrangère aux nations voisines. Les nations ne sont pas libres de choisir telle ou telle forme de gouvernement sans l'assentiment des puissances étrangères.

Bien éloigné de s'en indigner, Proudhon juge parfois

¹ Si les *Traité*s de 1815 ont cessé d'exister, page 281.

nécessaire l'intervention de l'Étranger dans l'organisation intérieure des États. Ainsi, par son anarchie et par son impuissance à remplir une fonction quelconque dans l'économie européenne, la Pologne, selon Proudhon, a mérité d'être détruite. Sa destruction lui paraît avoir été exigée par l'existence du corps européen :

« Le démembrement s'est opéré le jour où il a été démontré que la Pologne était pour l'Europe un peril public : j'ose dire qu'on ne trouverait pas, ni dans l'histoire ancienne, ni dans celle du moyen âge, ni dans les temps modernes, un seul exemple d'une exécution aussi bien motivée. *La suppression de l'Etat de Pologne, commandée par la sécurité des puissances voisines...* etc. ¹.

Une police européenne doit exister, qui veille au salut de la civilisation et protège les États contre l'invasion des idées anarchiques, et contre la contagion dont peut les menacer un peuple en décomposition.

De plus, à certaines nécessités de la vie économique des peuples européens, il ne serait plus répondu, si la nation qui assure ce service était déchirée par la guerre civile ou plongée soudain dans la barbarie.

Proudhon accorde donc son approbation implicite à l'expédition de 1823. Il s'associe à la politique du Congrès de Vérone, qu'il essaie de condamner, cependant, dans une autre partie de son œuvre ². Les commu-

1. *Si les Traités de 1815 ont cessé d'exister*, page 302.

2. Au lieu du désir de se maintenir dans les cadres de la pensée révolutionnaire, Proudhon pouvait bien critiquer l'expédition d'Espagne. C'est affaire aux historiens de la discuter et de l'apprécier. Comme philosophe politique, Proudhon considèrerait qu'il y a une Europe, dont les parties ne doivent pas revendiquer leur autonomie absolue comme un droit. Voilà l'essentiel. « Du point de vue français, intimement lié au point de vue européen », M. de Villele reçoit les applaudissements de Proudhon. L'expérience de l'histoire et l'intelligence des lois éternelles de l'univers confirment et ratifient la pensée de l'un et les actes de l'autre.

nications spirituelles, morales, économiques des nations civilisées, par leur fréquence et par leur permanence, rendent dangereux pour la paix intérieure et la puissance extérieure de chacune les idées et les systèmes qui peuvent régner chez l'une d'elles, et en préparer la dissolution et la décadence.

Une intervention énergique, comme le modèle nous en est fourni par celle du duc d'Angoulême, peut sauvegarder les intérêts des autres nations en éloignant le péril. Le XIX^e siècle tout entier a vu se heurter deux principes, l'un révolutionnaire et l'autre organisateur. Le champ de bataille de ces deux mouvements contraires a été européen.

Il importe peu que Proudhon ait considéré les traités de Vienne comme garantissant des constitutions aux peuples de l'Europe : son affirmation touchant la Pologne, son hostilité aux principes de nationalité et de frontières naturelles nous autorisent à ne retenir de son estimation des traités de 1815 que ce qui est conforme à une politique européenne. Reconnaître aux souverains des grandes nations le droit d'imposer un ordre à l'Europe, fût-ce en invoquant les Droits de l'Homme, c'est renier la liberté sacrée des nations, c'est applaudir à la politique de la Sainte-Alliance. Toujours soucieux de se ranger au parti de la Civilisation internationale sans cependant renoncer aux préjugés quatre-vingt-neuviens, Proudhon se tirait d'affaire en spécifiant que l'ère des constitutions datait de 1815. Il n'en reste pas moins, et c'est le plus important, que Proudhon était partisan résolu de l'interventionnisme si odieux aux vieilles barbes libérales et si funeste aux intérêts de l'Angleterre, dont le grand penseur dénonçait, à cette occasion, la politique désorganisatrice sur le continent.

C'est le même Proudhon qui proclamait la nécessité

de ne rien faire en Europe sans tenir compte des intérêts du catholicisme :

« Vous vous récriez, opposait-il aux italianistes, que vous vous moquez du pape, que vous ne voulez ni de son pouvoir temporel, ni même du catholicisme qu'il représente. Qu'est-ce que cela prouve? Nous faisons de la politique, en ce moment, non de la théologie. Le catholicisme, est-il, oui ou non, la plus grande force morale qui existe sur le globe ? ».

Ainsi, les intérêts spirituels et économiques des États, leur sûreté et leur vie politiques, commandent impérieusement une protection internationale, un système européen. Les nations ne sauraient être considérées, en raison même de leurs intérêts vitaux, comme indépendantes les unes des autres. Telle était la grande vérité qu'en une époque de complète anarchie le génie proudhonien retrouvait.

Les dangers que la Haute Finance et l'Internationale Juive figurent pour la Civilisation nous montrent qu'en plus d'un équilibre dans la vie intérieure de l'Europe, la nécessité d'une défense contre les Barbares se fait vivement sentir¹. Un exemple suffira : aux débuts du mouvement qui devait aboutir à la déchéance de la dynastie mandchoue, alors qu'on redoutait qu'il ne s'accompagnât d'une vaste entreprise de xénophobie, un écrivain français nota avec une surprise mêlée de lamentations que c'était un prétexte à différends entre Pétersbourg, Londres et Berlin.

La division des nations européennes jaillissait naturellement de circonstances qui rendaient manifeste l'urgence d'une action commune. Ainsi sommes-nous,

1. Si les Traités de 1815 ont cessé d'exister, page 284.

2. Dans un de nos prochains Cahiers, nous publierons une étude sur *La Ploutocratie Internationale*, dans ses rapports avec la Civilisation et avec la Nation et la Société françaises.

plus qu'il y a deux siècles, exposés aux coups des Barbares.

★

Véritable organe des intérêts de la Civilisation, Proudhon s'affirmait défenseur de l'Ordre Européen. Les rapports des nations leur interdisent de se désintéresser les unes des autres. Il y a une défense de la Civilisation générale à organiser, un Ordre international à assurer. La vie et l'intérêt supérieur des nations civilisées sont compromis le jour où disparaissent ces protections de la Civilisation. On peut médire de la Sainte-Alliance; on peut la railler, on ne l'a pas remplacée. La France et l'Autriche devaient s'entendre pour empêcher l'accroissement du nombre des grandes puissances. À cette matière offerte par les races, les collectivités, les peuples les plus divers de l'Europe, elles auraient dû continuer à imposer un ordre. Faute de cet ordre européen, faute de cette limitation du nombre des grandes nations, l'Europe est en anarchie et subit la tyrannie du César german.

La nation, dont l'esprit et le génie sont la parure de l'Europe civilisée, celle d'où s'élève la plus haute fleur de civilisation humaine, peut seule reconstituer une Europe. Peut-être l'institution de quelques démocraties lui sera-t-elle un instrument de reconstruction : l'abaissement de la Prusse peut contribuer à la restauration de l'Europe; le jardinier qui dépouille un arbre trop chargé de fruits et le prive de fortes branches, organise son développement, et lui assure, au prix d'une diminution partielle, un bel avenir¹. Ainsi,

1. Quelques personnes se sont étonnées que des antidémocrates puissent souhaiter l'institution de démocraties. C'est dans l'intention de répondre à leurs objections que j'ai supposé que l'abaissement nécessaire

de quelques démembrements et d'amputations diverses, l'Europe pourrait renaitre.

Qu'il se nommât Richelieu, Louis XIV ou Choiseul, c'est toujours un cerveau français, organe d'un État monarchique, qui a fourni au monde civilisé ses hautes directions, ses formes, son existence organique.

HENRI LAGRANGE.

d'un État pourrait être obtenu par une action politique interne. Il faut considérer non les apparences, ni les procédés, mais les réalités finales. L'anarchie peut contribuer au salut d'un ordre supérieur. C'est tout ce qu'il faut entendre. Le service de l'Ordre français et celui de l'Ordre européen se rencontrent ici comme partout ailleurs.

LE BILAN DE LA DÉMOCRATIE

Dans son *Histoire de quatre ans, 1997-2001*, Daniel Halévy nous fait assister à l'épanouissement de la démocratie. Corrompu jusqu'aux moelles par les « libéraux populistes », qui ressemblent comme des frères à nos socialistes unifiés, le peuple français court à l'abîme. Il s'abandonne à toutes les aberrations des sens : intoxication par l'alcool, l'opium et la morphine, débauche raffinée ; il s'adonne au spiritisme, à l'occultisme. Aussi les asiles sont-ils pleins d'aliénés et les hommes de la rue sont-ils des dégénérés. Paris et sa banlieue comptent 6 millions d'habitants ; par contre, la terre est abandonnée : « Qu'elle était grandiose et triste, pourtant, cette campagne qu'ils parcouraient, et qu'elle eût surpris les regards d'un homme du XIX^e siècle ! Elle était déserte et semblable à une brousse immense. »

Mais l'ordre a encore des défenseurs. Contre le régime abject se dressent enfin les positivistes, les syndicalistes et les catholiques austères. Ils se subordonnent étroitement le suffrage universel et soumettent leurs compatriotes à une rude discipline.

Les positivistes, les syndicalistes, les royalistes n'attendront pas l'an 2000 pour pratiquer une solide et nécessaire alliance. Le temps presse : tout ce que prévoyait Halévy se réalise dès à présent sous nos yeux.

Il est incontestable que la France se démocratise avec régularité. L'idéalisme politique grandit d'année en année. L'État devient, théoriquement, de plus en plus pur, de plus en plus éthéré. Mais, comme dit Marx, « l'idéalisme politique porté à sa perfection, c'est,

en même temps, le matérialisme bourgeois à son apogée ». Le solidarisme au pouvoir, c'est l'égoïsme porté à sa perfection.

La liberté grandissante que nous donne la démocratie est très spéciale : c'est « *la liberté de l'homme égoïste, c'est-à-dire le droit à un essor effréné de tous les éléments spirituels et matériels qui forment le contenu de sa vie* ». C'est, très réellement, l'excuse de toutes les turpitudes, l'encouragement de toutes les licences.

De cet « essor effréné », on constate aujourd'hui les résultats. Ils constituent le bilan de la démocratie.

Alcoolisme d'abord ! La consommation alcoolique fait en France de rapides progrès. En trois années, pas plus, elle a augmenté de 10 p. 100. La bande ivre des QM, qui avait déjà maintenu le privilège des bouilleurs de cru, vient de s'opposer à la limitation des débits de boisson.

La morphine et l'opium sont consommés clandestinement. On ne peut donc donner des chiffres à leur sujet. Mais personne n'ignore que l'usage de ces poisons devient courant.

Faut-il parler de la luxure et de la pornographie ? En ce qui les concerne, chaque jour nous apporte son scandale jugé, par le public, avec une indulgence sans bornes.

L'individu était autrefois le membre d'institutions élémentaires qui réglaient ses démarches et ses pensées. Sur cette trame solide, toujours pareille, l'homme ordinaire se contentait de broder un honnête dessin ; l'homme de génie pouvait improviser de brillantes variations.

Aujourd'hui, tout n'est que fantaisie individuelle, caprice évanoui aussitôt né, désarroi et tourmente.

N'étant plus lesté, l'esprit risque de sombrer. Tout se paye : à l'aliénation sociale grandissante correspondent les inquiétants progrès de l'aliénation mentale. En 1871, nos asiles recevaient 49.789 fous ; en 1908, ils en ont reçu 96.247. Nous avons aujourd'hui plus de 100.000 aliénés.

Notre démocratie est toute au Progrès, au Bonheur, à la Vie. L'enseignement de la démocratie est follement optimiste. En paroles, la démocratie a toutes les audaces. En fait, jamais l'individu n'a eu une telle peur de vivre, jamais il n'a étalé une telle incapacité de supporter bravement la souffrance. En 1872, il y avait en France 5.275 suicides par an ; en 1887, on en comptait 8.202 ; en 1904, on atteignait 8.876 et 9.945 en 1907. Nous dépassons aujourd'hui le chiffre de 10.000.

Fille de Rousseau, la démocratie chérit *Émile*. Notre siècle est « le siècle de l'enfant », comme dit un pédagogue contemporain. La démocratie accable l'enfant de ses effusions romantiques et de ses tendres bégaiements. Elle va bien plus loin : voulant éviter toute peine à l'enfant, elle refuse de « lui infliger la Vie ». La démocratie est malthusienne.

L'an dernier, quand M. Edouard Berth l'affirma, les démocrates ricanèrent : « C'est une phobie. Il voit la démocratie partout. » Cependant les faits sont là : plus notre république devient démocratique et plus elle hait l'enfant. Elle le hait : voyez plutôt cette cruauté si naturelle, si allant de soi, de M. Vautour refusant de louer des appartements au père de famille : elle n'indigne personne.

Notre natalité qui, de 1871 à 1880, était encore de 25,4 p. 1.000, est tombée à 23,9 p. 1.000 de 1881 à 1890, à 22,2 p. 1.000 de 1891 à 1900.

La république quatrième, celle qui date de la révolu-

tion dreyfusienne, a accéléré le mouvement de chute. En 1901, les naissances s'élevaient à 22 p. 1.000 ; elles sont descendues, aujourd'hui, à 19,6 p. 1.000.

Pour le premier semestre de 1911, les décès surpassent les naissances de 18.279 unités. 65 départements français offrent un excédent de décès et, comme de juste, les départements « avancés », Rhône, Isère, Var, Gard, Yonne, etc., donnent l'exemple. Dans beaucoup de départements, notre natalité, inférieure à 15 p. 1.000, se rapproche rapidement de 10 p. 1.000. Le Lot a 154 décès pour 100 naissances. Il est vrai qu'il a donné le jour à Gambetta ! Dans le Gers, on trouve 157 décès pour 100 naissances ; enfin, dans le Tarn-et-Garonne, pour 100 naissances, on constate 158 décès.

Nos lecteurs nous excuseront d'aller si bas chercher nos exemples : considérez les politiciens et vous vous rendrez compte que — de l'extrême-droite à l'extrême-gauche — les professionnels de la démocratie n'ont que haine pour le foyer et la famille nombreuse. De Gambetta à Briand, en passant par Waldeck-Rousseau, les pères de la démocratie pratiquent le célibat ou l'union libre ou la « génération consciente ». Ils n'ont rien à apprendre de ces démocrates exaspérés que sont les anarchistes.

Afin de donner le change, la démocratie dit aimer la famille. Et pour le prouver, les moralistes démocrates nous présentent la famille sous un jour idyllique. Mais comme ils connaissent bien leur monde ! Pour engager l'individu à se marier et à procréer, ils lui racontent qu'en fondant une famille, c'est son propre bonheur qu'il assure. C'est toujours de l'individu que part la démocratie, c'est toujours l'individu qu'elle flagorne et satisfait.

Mais les démocrates, hommes et femmes (hommes

sans virilité et femmes sans pudeur), effectuent sagement les mutations, les transpositions qui avantagent leur cher « moi ». Ils savent fort bien que le mariage fécond c'est, en réalité, la vie rendue plus âpre et plus difficile; qu'il implique le renoncement aux plaisirs (aux Joies de la Vie, disent les démocrates), l'adieu souvent définitif aux distractions, l'acceptation de peines, de chagrins, de douleurs, d'angoisses. Il faut se dévouer et souffrir. Aussi les démocrates reculent-ils devant le cortège de devoirs quotidiens qui menace leur « Droit au Bonheur ».

Pour des raisons analogues, la démocratie use de plus en plus du divorce. La moyenne des divorces, qui était de 1,4 p. 100 en 1886, est aujourd'hui de 4,1 p. 100. Elle a presque triplé en 25 ans : ainsi s'est produit le « tassement » que nous promettaient les démocrates bon teint qui chaperonnèrent la loi sur le divorce. Dans les départements urbains, on approche de 10 divorces pour 100 mariages.

Tous ces faits liés s'expliquent très bien quand on songe que la démocratie est d'essence urbaine. *L'idéal démocratique, il n'est point dans les « nuées ». Il n'est que le reflet de l'existence des citadins désœuvrés. Il postule la vie facile, les agréments, les commodités de l'existence, une liberté anarchique, la réduction du temps de travail, l'accroissement indéfini des loisirs.*

Conséquence inéluctable : au fur et à mesure que se développe la démocratie, on est certain d'assister au déracinement des ruraux et à leur ruée vers les villes. De fait, en France, malgré notre faible natalité, les départements urbains continuent à s'hypertrophier aux dépens des campagnes saignées à blanc.

La Seine, où les décès surpassent les naissances, augmente cependant sa population de 305.424 âmes en cinq

ans : à elle seule, elle vide un département rural. Le Rhône, qui devrait perdre 15.000 habitants, en gagne 57.674. C'est, au bas mot, 70.000 âmes qu'il enlève aux départements ruraux qui l'avoisinent.

Mêmes remarques pour la Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, départements malthusiens, qui s'accroissent de la substance des campagnes. Nombreux sont les départements qui, d'un recensement à l'autre, perdent 2, 3, 4 et même 5 p. 100 de leur population. Le fief de Joseph Reinach, les Basses-Alpes, dépasse cette dernière proportion.

Aussi notre agriculture est-elle menacée. Elle ne se maintient qu'au prix de tarifs protecteurs destinés à satisfaire l'électeur paysan. Rien que pour les céréales, de 1906 à 1911, nos ensemencements en blé, seigle et méteil ont disparu sur une surface de 300.000 hectares (exactement 298.499). Il en va de même pour toutes les cultures. Les villages « tombent à rien ».

Une à une, les maisons de nos campagnes se vident, se lézardent, s'effondrent. La propriété, le sol tant aimé par nos aïeux, se perd. La friche et la lande règnent à nouveau.

Ce bilan est clair. La démocratie ruine tout ce qu'elle touche. Rien ne résiste à son infernal génie de destruction. Elle peut à bon droit se réjouir : elle nous a avilis ; elle a réussi à corrompre le peuple lui-même.

Cependant, la démocratie aurait tort d'escompter une victoire définitive. Il y a dans ce pays des forces encore intactes, des hommes qui, tout pleins de notre passé, se sont gardés purs. Les gens qui sont « dans la maison » française mettront à la raison les démocrates qui font « la foire sur la place ».

La démocratie est très puissante, si l'on considère

les résultats qu'elle a donnés et les forces administratives et policières dont elle dispose. Mais elle est en même temps extrêmement faible. Qui donc a-t-elle pour la défendre ? Les politiciens qu'elle gave, les clients qu'elle engraisse, la presse qui vit de la déchéance commune et les petits vieillards, les apprentis QM des « jeunesses républicaines ». C'est peu, très peu, trop peu pour la sauver.

ALBERT VINCENT.

Au prochain Cahier, nous publierons, avec les conférences d'Albert Vincent et de Georges Valois, un article sur « l'Etat Bonnot ou la décomposition de l'Etat démocratique », un résumé des travaux du Cercle (séances de travail) et une revue des réflexions que le Cercle et ses Cahiers ont provoquées chez certains démocrates comme M.H. Henri Dagan, Maxime Leroy, Marc Sangnier, etc.

Il a été tiré du deuxième CAHIER soixante exemplaires sur Vélin d'Arches.

Le Gerant : A.-G. GRESSENT

POUR PARAÎTRE DANS LES PROCHAINS CAHIERS

Réflexions sur les causes de l'incrédulité de Proudhon.

Christianisme et Violence, par JEAN DARVILLE.

Fernand Pelloutier, par RENE DE MARANS.

Les Salons, les Châteaux et le Peuple français, par GEORGES VALOIS.

La Famille, par ALBERT VINCENT.

La Guerre, la Civilisation et les Nations, par GEORGES VALOIS.

Proudhon et l'Économie nationale, par ANDRE PASCALON.

Critique du Fédéralisme et du Syndicalisme absolus,
et La Ploutocratie Internationale, par HENRI LAGRANGE.

L'État, par GEORGES VALOIS, etc.

SOMMAIRE DU PREMIER CAHIER

Déclaration.

CHARLES MAURRAS. — A Besançon.

JEAN DARVILLE. — Proudhon.

PIERRE GALLAND. — Proudhon et l'Ordre.

GEORGES VALOIS. — Pourquoi nous rattachons nos travaux à l'esprit proudhonien.

Notes. — Les Démocrates et Proudhon.